

26 avril 1955. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. ASSOCIATION DES JEUNES CLÉVES ET AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE DE BOUSSAC. BUT: activités sociales éducatives et sportives. Siège social: salle des fêtes de Boussac.

16 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. ASSOCIATION DES AGRICULTEURS PAYSANS DE LA ZONE DE CLASTRES. BUT: défense des intérêts des agriculteurs. Siège social: de la zone de Clastres. Siège social: mairie d'Artemps.

16 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Vervins. ASSOCIATION DES MOYENS DE COMME DE JUSSACOURT-MINOCOURT. BUT: la défense des droits des agriculteurs. Siège social: mairie d'Artemps.

17 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Vervins. ASSOCIATION SPORTIVE DE LUCON. BUT: sport football. Siège social: mairie de Lucon.

17 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. AMIABLE DE LA SAINT-PRIEST. BUT: garde de la chasse sur le territoire de la saisié, renouvellement du gibier, destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Péloux, par Gannat.

25 avril 1955. Déclaration à la préfecture des Ardennes. ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT RURAUX POUR LA MÉTAPONTIE DES ARDENNES. BUT: stimuler, encourager et contribuer à l'organisation de l'entraînement ménager familial dans le département des Ardennes, par toutes les méthodes que le conseil d'administration jugera possibles de mettre en œuvre. Siège social: 5, place Drouet, Charleville.

25 avril 1955. Déclaration à la préfecture de la Vendée. AMIABLE DES ANCIENS F. E. I. (FOURNISSES ENTRÉPIÈRES) DE NANT-ANNECY. BUT: entraide entre les anciens F. E. I. Siège social: 1, rue Félix, n° 10, à Aubigny.

28 avril 1955. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. COMITÉ D'ÉCHANGES DU QUARTIER PIERRAFATATE. BUT: philanthropie. Siège social: paroisses, 2, avenue Pasteur, Marseille.

28 avril 1955. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. AMIABLE DES ANCIENS DU 35 R. I. A. (REGIMENT D'ARTILLERIE ALPIN). BUT: entraide. Siège social: 18, rue Chauvillan, Marseille.

29 avril 1955. Déclaration à la préfecture de Vendée. ASSOCIATION FAMILIALE DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES. BUT: défense des intérêts et protection de la famille. Siège social: rue de la Paix, Bellême.

29 avril 1955. Déclaration à la préfecture du Jura. Le SERVICE RÉGIONAL DES RECHERCHES S. E. R. transfère son siège social au 23, boulevard Haussmann au n° 8, avenue de Vassy, Paris.

29 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. ASSOCIATION CRISTIANE ROMAINE. BUT: pratique des sports. Siège social: centre du Centre, Homblières.

29 avril 1955. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. ASSOCIATION FAMILIALE DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES LA SAUVEUR. BUT: défendre les intérêts de toutes les familles sans distinction d'origine, d'opinion, de profession, ni de confession. Siège social: mairie de la Croix-de-Touraine.

29 avril 1955. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. UNION DE LA JEUNESSE RÉPUBLICaine ET FRANÇAISE SECTION SAINT-MARCELLIN. BUT: éduquer et recruter. Siège social: 42, chemin de Saint-Trond, Salins-Margueritt, Banlieue de Marseille.

29 avril 1955. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. AMIABLE DES JEUNES CLÉVES ET AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE DE VERNON. BUT: renforcer les liens de camaraderie et entraide entre les membres de l'amicale. Siège social: mairie de la Citerche.

25 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. LOISIRS G. P. T. C. DE REIMS. CONCERNANT: émancipation des travailleurs chrétiens. BUT: occuper les loisirs des adhérents par des manifestations d'art, de loisirs et sportives. Siège social: Loisirs G. P. T. C., 3 bis, rue Marie-Stuart, à Reims.

25 avril 1955. Déclaration à la préfecture de la Somme. LE REVUE. BUT: défense des droits des agriculteurs combattants et victimes de la guerre. Siège social: mairie de Guillerancourt.

26 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Vendôme. UNION SPORTIVE VENDÔMOISE. BUT: pratiques de tous les sports. Siège social: hôtel de ville, Vendôme.

26 avril 1955. Déclaration à la préfecture du Gard. SPÉCIAL DES JEUNES DE VACQUES. BUT: défense des intérêts des sinistrés. Siège social: mairie de Vacquiers.

27 avril 1955. Déclaration à la préfecture du Rhône. L'ÉCHO. BUT: éducation populaire au point de vue artistique et théâtral. Siège social: 31, place Roger-Salengro, Saint-Genis.

29 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Châtillon-sur-Seine. AMIABLE DES JEUNES CLÉVES ET AMIS DES JEUNES LAÏQUES DE TRETEUX. BUT: aide aux jeunes orphelins et postorphelins, éducation physique. Siège social: école publique de Treteux.

30 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. SOCIÉTÉ AMIABLE DES JEUNES DE 1900 ET LA VILLE DE REIMS. BUT: relations amicales et camaraderie. Siège social: 174, rue Gambetta, à Reims.

30 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Châlons. COMITÉ LIBRE DE LA CHÂLONNAIS-Saint-Basile, à Châlons. BUT: développement touristique, organisation de courses cyclistes et à pied, fêtes et saisons. Siège social: entrée Châlons, à la Chapelle-de-Châlons.

30 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture d'Arras. SOCIÉTÉ PONTOISE. BUT: pratiquer et organiser des jeux de balle. Siège social: civière Fontenelle, à Arras.

30 avril 1955. Déclaration à la préfecture des Vosges. CLUB DES SUPPORTERS DE L'AVANTAGE SPORTIVE MUSICAUX. BUT: aller les joueurs de football-synchronisé et encourager dans la pratique des sports. Siège social: 2, rue Suzanne, Thionville-Voges.

30 avril 1955. Déclaration à la préfecture de Toulouse. AMIABLE DES JEUNES ET YOUTH DES JEUNES DE CARCASSONNE. BUT: défendre les intérêts moraux et matériels de ses adhérents. Siège social: mairie de Carcassonne.

30 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. SOCIÉTÉ AMIABLE SAINT-GENÈVE. BUT: la formation et le perfectionnement du goût artistique dans tous les domaines. Siège social: au domicile de Mme Dupont, rue de la Paix, à Saint-Genèse.

2 mai 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. UNION CATHOLIQUE DES JEUNES ET ASSOCIATION JEUNES ET JEUNESSES DE GRASSE. BUT: représentation des parents et des enfants de l'enseignement libre auprès des pouvoirs publics; entente maternelle au profit des enfants; aide à l'école et au personnel enseignant. Siège social: 21, rue Léon-Noël, Grasse.

2 mai 1955. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. UNION CRISTIANE ET MONTEUR DE FRANCE SECTION SAINT-MARCELLIN. BUT: éduquer et recruter. Siège social: 42, chemin de Saint-Trond, Salins-Margueritt, Banlieue de Marseille.

2 mai 1955. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ASSOCIATION DES JEUNES CLÉVES ET AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE DE SAINT-ASTIER. BUT: activités scolaires, éducatives et sportives. Siège social: école de Saint-Astier.

2 mai 1955. Déclaration à la préfecture de l'Oise. ASSOCIATION LOCALE DES AMIES COMMUNES RUMAINE ET LAVERDINE. BUT: aide matérielle et morale de la famille rurale. Siège social: mairie de Laverdine.

2 mai 1955. Déclaration à la préfecture de la Gironde. LES JEUNES JEUNES DE BOISSY. BUT: faire faire du tourisme et de la préparation militaire. Siège social: chez M. Tasset, rade de la Havanne, Bassens.

3 mai 1955. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. ASSOCIATION FAMILIALE ROMAINE DE BEGUETTELLA. BUT: défense des intérêts de la famille. Siège social: rue Principale, chez M. Castelli (France), Bequebillere.

3 mai 1955. Déclaration à la préfecture de l'Ain. ASSOCIATION FAMILIALE ROMAINE DE SAINT-MARTIN-VÉZELAY. BUT: défense des intérêts de la famille. Siège social: avenue de la Gare, Saint-Martin-Vézelay.

3 mai 1955. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. ASSOCIATION FAMILIALE ROMAINE DE BÉZIERS. BUT: défense des intérêts de la famille. Siège social: café Nortis, Belvédère.

3 mai 1955. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. ASSOCIATION FAMILIALE DE L'UNION DES JEUNES PONTOISES DES PONTAUGES. BUT: cultiver, au point de vue amateur et moral, la défense des intérêts matériels des familles. Siège social: M. Bourreau, 21a, rue du Guespi, Tournay.

3 mai 1955. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. ASSOCIATION DES JEUNES DE SAINTE-ANTINE. BUT: amitié, promouvoir et favoriser les œuvres d'éducation populaire. Siège social: 4, impasse de l'Oratoire, Avignon.

3 mai 1955. Déclaration à la préfecture de l'Ain. COMITE DE L'IMPERIA ET DE LA JEUNESSE DE RÉMUSON-NOMMIER-THIOL. BUT: recherche des moyens susceptibles d'améliorer le sort de l'enfance. Siège social: 15, avenue du Marchal-Foch, Nyon.

1 mai 1955. Déclaration à la préfecture de la Drôme. AMIABLE DES JEUNES DE LA PROVENCE. BUT: venir en aide aux familles des victimes nucléaires. Siège social: quai Thiers, à Bourg-le-Valois.

1 mai 1955. Déclaration à la préfecture de la Charente. SOCIÉTÉ AMIABLE DE LA ROCHEFORT. BUT: organiser des concours littéraires annuels en vue d'encourager l'écriture de la jeune charentaise. Siège social: 30, rue des Halles, à Rochefort.

1 mai 1955. Déclaration à la préfecture des Vosges. ASSOCIATION FAMILIALE ROMAINE D'ARRAS. BUT: l'école et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie d'Heurecourt.

1 mai 1955. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. COMITÉ DES JEUNES ET DES JEUNESSE DE VANNIER. BUT: amélioration de la vie et de la culture de la ville de Vannier. Siège social: 1, rue de l'Église, à Saint-Sébastien-sur-Layon.

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Dès le 16 mai 1955)
(Dès le 22 mai 1955)

2 avril 1955. Arrêté du ministère de l'Intérieur. GOUVERNEMENT POLONAIS. BUT: pratique du sport, en particulier football. Siège social: route d'Hallicourt, Bourgoin.

Paris — Imp. des Journaux officiels, 21, rue Voltaire